

Secrétariat général

**DIRECTION DE L’EVALUATION, DE LA PERFORMANCE, DE L’ACHAT, DES FINANCES ET DE L’IMMOBILIER**

**SOUS-DIRECTION DE L’ACHAT ET DU SUIVI DE L’EXECUTION DES MARCHES**

**BUREAU DES MARCHES SIC ET CONSEIL**

**ANNEXE VI au règlement de la consultation**

**Cadre de réponse technique (CRT)**

**Accord-cadre relatif à la fourniture, l’installation, la mise en service et la maintenance de systèmes de diffusion de télévision du ministère de l’intérieur ainsi qu’à des prestations complémentaires connexes**

**AVERTISSEMENTS :**

*Le présent document constitue le cadre que les soumissionnaires doivent suivre pour la présentation de leur offre technique.*

*Le présent cadre de réponse technique renseigné par le soumissionnaire complète et précise, sans y contrevenir, le « Cahier des clauses techniques particulières ».*

*De manière générale, le présent cadre de réponse technique renseigné comprend tous les éléments nécessaires à l’acheteur pour évaluer son offre conformément aux critères de sélection des offres.*

*Le candidat doit argumenter de la qualité de sa solution et de son adéquation aux besoins et exigences de l’accord-cadre sur les plans fonctionnel, organisationnel et technique.*

*La liste des éléments ci-après constitue le cadre minimum de réponse attendu par l’acheteur. Il peut être complété (*annexes complémentaires*) par tout élément que le soumissionnaire juge nécessaire à la bonne compréhension de son offre.*

*Toute documentation commerciale généraliste ou à visée publicitaire est proscrite de l’offre technique du candidat.*

Le mémoire technique du candidat suit le plan décrit ci-dessous.

Dans le corps de sa réponse, le candidat indique les numéros des exigences auxquels il se rapporte. Le candidat veille à répondre à l’ensemble des exigences.

1. **I. appréhension générale du besoin et qualité de l’organisation proposée**

1.1 Qualité de l'appréhension générale du besoin et pertinence de l’organisation proposée

Le candidat :

* produit une synthèse des enjeux techniques et organisationnels.

1.2 Qualité du processus de pilotage du projet

Le candidat :

* présente les éventuels agréments constructeurs relatifs au matériel proposé dans l'offre (le cas échéant, audits réalisés auprès de ses fournisseurs) ;
* décrit ses modalités d'approvisionnement ;
* décrit les sites de stockage et leur localisation ;
* décrit le circuit logistique des pièces ;
* précise les modalités de gestion et de suivi de son stock.

1.3 Qualité des livrables et documentation remis à l’administration

Le candidat :

* décrit le processus de rédaction et de contrôle interne des documents ;
* présente la manière dont est structurée la documentation technique communiquée à l'administration (méthodologie, structure et format de la documentation) ;
* présente les exemples de documentation technique ;
* présente les formations proposées pour la technologie concernée ;
* présente des exemples de supports de formation.

1. **II. qualité des études d'intégration et du déploiement des équipements**

2.1 Qualité du processus de réalisation des études d’intégration

Le candidat :

* décrit le processus de réalisation d'une étude d'intégration (les étapes de l'étude) ;
* présente les références et profils du ou des chargé(s) des études d'intégration.

2.2 Qualité du processus de déploiement des équipements

Le candidat :

* décrit la structure de l'équipe proposée pour le déploiement des équipements et présente les compétences de chacun des membres de l'équipe. Afin de rendre possible l’analyse des compétences et des expériences des intervenants, le candidat doit compléter, pour chacun d’eux, la fiche-profil objet de l’annexe IX au RC ;
* décrit les dispositions prises pour le travail en hauteur (pose d'aériens) et donne la liste des personnels autorisés à travailler en hauteur.

1. **III. qualité de la maintenance**

3. 1 Qualité du processus de maintenance corrective

Le candidat :

* présente l'organisation et les moyens mis en place pour assurer la maintenance corrective, en précisant si un numéro d'appel dédié est mis en place pour la prise en compte des incidents, les délais d'intervention, la structure de l'équipe et la compétences de chacun des membres de l'équipe, la présence éventuelle d'un stock de pièces de rechange dans les locaux du candidat, la localisation des techniciens et des stocks, les modalités de contournement envisageables etc.)
* décrit la procédure d'escalade ;
* fournit un exemple de rapport d'intervention.

3. 2 Qualité du processus de maintenance préventive

Le candidat :

* décrit son plan de maintenance préventive, en précisant notamment la durée d'indisponibilité des équipements lors de la maintenance préventive, tests éventuels, fréquence des visites, tâches effectuées ;
* présente l'organisation et les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer la maintenance préventive ;
* fournit un exemple de compte-rendu de maintenance préventive.

1. **IV. qualité du processus de réversibilité/transférabilité**

Le candidat :

* démontre la qualité des moyens et de l’organisation mobilisés en vue de garantir la conduite à bonne fin de la prestation P7 ;
* présente sa capacité à respecter le calendrier de la prestation et la qualité de l’articulation entre les actions engagées au titre de la prestation afin d’en garantir la synergie au bénéfice d’une exécution cohérente de la prestation ;
* présente sa capacité à collaborer efficacement avec l'administration ou le tiers désigné pour la reprise des prestations ;
* démontre sa capacité à transférer une documentation exhaustive, de qualité .et rigoureusement organisée.